



COMMUNIQUE DE PRESSE

Une formation pour mieux vendre le bois des forêts communales

Valeur économique et écologique, le bois est une ressource essentielle pour les Alpes de Haute-Provence, département boisé à près de 50%. Les communes sont le principal mobilisateur de bois dans le département, et alimentent ainsi la filière. Afin de donner aux élus les éléments nécessaires au choix de mise en vente d'une coupe de bois, les Communes forestières leur proposent une formation sur la commercialisation des bois, le mercredi 28 septembre 2011, au Chaffaut (04).

Dans les Alpes de Haute-Provence, 176 des 200 communes sont propriétaires de forêt. Ces communes sont particulièrement concernées par la commercialisation de leurs bois, qui impacte directement l'économie rurale par les recettes générées.

Contrairement aux idées reçues, l'exploitation de bois est un acte majeur de la gestion durable des forêts. Elle permet la régénération des peuplements gage d'une pérennité de la forêt à long terme. Les recettes générées par la vente des bois exploités permettent le réinvestissement dans les travaux forestiers ou des équipements d'accueil du public gage d'une gestion durable et multifonctionnelle.

De plus, la mobilisation des bois des forêts communales approvisionne les entreprises locales de la filière (exploitants forestiers, scieurs..) et contribue au maintien et à la création d'emplois dans les territoires ruraux.

Les élus des communes ont, de part les dispositions du code forestier, la responsabilité des décisions en matière de mode de commercialisation et de valorisation de la ressource bois communale. Ils sont de plus en plus mobilisés sur ces questions. D'autant plus que l'évolution des modes de vente et l'émergence de débouchés locaux tels que l'énergie nécessitent une plus forte implication.

C'est pourquoi les Communes forestières des Alpes de Haute-Provence organisent, conjointement avec l'Office National des Forêts dans le cadre des « journées de la forêt communale », une formation à destination des élus du département sur la « commercialisation des bois » :

Le **mercredi 28 septembre 2011**, de 14h00 à 17h30
au **Chaffaut** (salle des loisirs)

Journalistes vous êtes conviés à participer à ces échanges.

Cette formation vise à permettre aux élus de jouer au mieux leur rôle de propriétaire forestier, en approfondissant leurs connaissances sur les différents modes de vente des bois existants.

L'Association des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence est au service des élus et des acteurs forestiers. Elle œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local.

Contact :

Communes forestières Alpes de Haute-Provence
42 boulevard Victor Hugo, 04000 DIGNE LES BAINS

Contacts presse :

Jérôme BONNET / Tél. 06 73 90 26 49 / jerome.bonnet@communesforestieres.org

Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / Fax 04 42 51 03 88 /

isabelle.desmartin@communesforestieres.org

Presse : Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Je souhaite un contact pour plus d'informations

Je souhaite recevoir un dossier de presse

Je souhaite participer à la formation du 28/09/2011